



+ FORTE  
+ PROCHE,  
notre région avec jpm



Jean-Pierre MASSERET  
Liste « + forte, + proche, notre région avec JP. Masseret »  
2 Grand'Rue, BP 90201  
57282 Maizières-lès-Metz Cedex  
[masseretjeanpierre@gmail.com](mailto:masseretjeanpierre@gmail.com)

FRAAP  
Fédération des Réseaux et  
Associations d'Artistes Plasticiens  
54 rue David d'Angers  
75019 PARIS

Jeudi 26 Novembre 2015

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu le questionnaire que vous m'avez transmis.

En retour je vous prie de trouver ci-après les réponses que je vous apporte au nom de la liste « +Forte, + Proche, Notre région avec Jean-Pierre Masseret ».

Dans le moment que traversons, suite aux évènements tragiques survenus à Paris le 13 novembre, plus que jamais, le rôle de la culture, comme celui du monde associatif et sportif, doit être nécessairement accompagné par les pouvoirs publics et la Région. En effet, la culture est un vecteur essentiel de lien social, suscitant la réflexion, ouvrant notre conscience sur le monde et l'histoire, et est également un vecteur de développement local et d'emplois.

Nous sommes attachés à la diffusion de la culture sur tous les territoires et pour tous les citoyens, et pas seulement dans les grands centres urbains.

En Lorraine nous avons conduit un dialogue permanent avec les acteurs culturels. C'est ce qu'il faudra faire demain à l'échelle de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Je crois que l'action conduite en Lorraine plaide pour la sincérité de notre engagement demain à l'échelle de notre nouvelle région.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Pierre Masseret  
Tête de liste régionale pour la Gauche responsable  
socialiste, écologiste, progressiste, communiste et républicaine

### La co-construction des politiques publiques dans le secteur culturel

- *Mettez-vous l'accent sur l'importance de la coopération entre acteurs sur les territoires et sur l'importance de développer de vrais espaces de co-construction (comme par exemple les SODAVI et la mise en place de commissions culture au sein des CTAP – conférences territoriales de l'action publique) ?*

Je vois deux niveaux de réponse à vous apporter : la coopération que nous organiserons à l'échelle de chaque territoire et celle que nous organiserons au niveau régional.

Notre liste porte la proposition d'une méthode de travail nouvelle et innovante, en proximité, bassin de vie par bassin de vie, en associant les acteurs et les citoyens. Nous avons identifié 57 bassins de vie sur lesquels nous organiserons notre travail, notre engagement en proximité.

Sur chacun de ces bassins, je souhaite co-construire et co-piloter les actions du Conseil Régional avec les acteurs directement concernés, c'est-à-dire avec vous.

Nous bâtirons ensemble un plan de développement social qui s'appliquera sur chaque territoire dans lequel seront traitées les questions essentielles de la vie quotidienne : transport-mobilité, éducation-formation, santé, sécurité, environnement, économies d'énergie, vie associative, culture, sports, loisirs, économie sociale et solidaire, éducation populaire et autres.

La culture trouvera toute sa place dans ce travail. Les propositions des acteurs culturels sont attendues. Elles seront entendues et prises en compte.

Au niveau régional, nous souhaitons conduire un dialogue et une concertation permanente avec les acteurs culturels comme nous l'avons fait en Lorraine à travers des rencontres régulières. Ceci nous a permis de co-construire l'ensemble des dispositifs avec les acteurs culturels eux-mêmes.

Demain, à l'échelle de la Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, je souhaite une concertation avec les acteurs pour définir un cadre de discussion (du type Conférence Permanente de la Culture ou autre).

### La question essentielle des lieux de création

- *Ferez-vous reconnaître le caractère essentiel de la place qu'occupent désormais les lieux intermédiaires et indépendants dans le renouvellement des pratiques culturelles et dans l'expérimentation et la création artistique contemporaines à l'échelle du territoire régional ?*
- *Mettez-vous en place des conventions avec les lieux de création et de diffusion, qu'ils soient institutionnels ou associatifs/privés à but non lucratif ? Ferez-vous notamment dépendre le versement des subventions du respect du droit de présentation publique et du code de la propriété intellectuelle ?*

Notre volonté est forte de soutenir les acteurs culturels qui proposent une action de diffusion de l'art contemporain et qui offrent aux artistes des moyens dédiés à la création et à la diffusion de leurs œuvres, en favorisant notamment l'implantation ou en confortant la présence de projets artistiques de qualité en matière d'art contemporain sous toutes ses formes (peinture, sculpture, installation, photographie, performance, vidéo, et toute forme hybride...), et sur l'ensemble des territoires.

Nous porterons une attention particulière à l'émergence artistique et aux lieux qui la favorisent.

Enfin, nous inscrirons notre action dans le respect absolu de la législation, notamment celui du code de la propriété intellectuelle. Nous veillerons, dans les projets soutenus, à ce que les artistes soient justement rémunérés.

#### La dangereuse baisse des aides au fonctionnement

→ *Ferez-vous en sorte de favoriser l'aide au fonctionnement pour les associations et de limiter les procédures d'appels d'offres au profit de la présentation de projets ?*

Nous sommes conscients de cette préoccupation portée par les acteurs.

Je sais ce que nous avons fait avec la majorité du Conseil Régional de Lorraine pour y répondre : développement du conventionnement pluriannuel avec les grands centres d'arts contemporain, et élargissement du Label « ArtColor » (Art Contemporain en Lorraine) qui s'inscrit dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel. Plusieurs structures ont été labélisées à ce jour. Dans le cadre de notre soutien aux réseaux artistiques professionnels, nous soutenons également le fonctionnement du réseau régional « LORA » qui regroupe les lieux alternatifs de taille plus petite ou moyenne et qui contribuent à la diffusion de l'art contemporain sur les territoires.

Cette préoccupation devra également être traitée dans le cadre de la région Alsace-Champagne-Ardenne –Lorraine.

Là encore, je souhaite que les différents niveaux de concertation que j'évoquais dans une réponse précédente, prenne son sens et nous permette de co-construire les réponses adaptées avec les acteurs eux-mêmes.

#### Les associations d'artistes plasticiens au cœur des dispositifs de formation

→ *Favoriserez-vous le développement de projets de partenariats pérennes entre les lieux de formation initiale et professionnelle de votre région et les associations d'artistes plasticiens ?*

C'est un axe de développement sur lequel nous travaillons déjà et qui devra être poursuivi : soutien aux écoles d'arts, soutien aux réseaux d'artistes, notamment avec la volonté de favoriser la diffusion dans la nouvelle région et à l'échelle transfrontalière.